



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP**

Rectorat de l'académie de Créteil

21, rue Julie-Victoire Daubié
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le R. 914-65 du code de l'éducation ;
- Vu décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,

Arrête

Article 1 :

Les 66 maîtres contractuels dont les noms suivent sont inscrits et promus sur le tableau d'avancement à la hors classe de leur échelle de rémunération au titre de l'année 2026.

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline
MANSION	MANSION	LAURENT	mathématiques
BOSSARD	BOSSARD	LUDOVIC	mathématiques
LACHAUSSEE	LACHAUSSEE	BEATRICE	biotechnologie biochimie génie biologique
DOUGA	GREGOIRE	NATHALIE	anglais
DENIS	DENIS	SANDRINE	anglais
OTTAVI	BALBASTRE	SANDRINE	anglais
LEGRAND	LEGRAND	PATRICE	sciences physiques et chimiques
DEKHLI	BEAL	SANDRINE	espagnol
TAVITIAN	KOPCZYNSKI	DOROTHEE	lettres classiques
GUIMBERTEAU	ABRAHAM	FLORENCE	lettres modernes
FLOURY	FLOURY	NICOLAS	histoire et géographie



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés
DEEP**

PEYRONNET	PEYRONNET	PATRICE	arts plastiques
HADDAD	HADDAD	MICHELE	mathématiques
BAILLY	BAILLY	ANNE CELIN	sciences physiques et chimiques
LOUNNACI	VOEGELING	DELPHINE	mathématiques
DUMOULIN-DELAGE	DUMOULIN	SEVERINE	mathématiques
ZAKOSKI	PREGHEFFI	ISABELLE	anglais
MUROL	MUROL	BERTRAND	sciences de la vie et de la terre
DELPY	DUBUT	LYDIE	anglais
CLAIRET	CLAIRET	ERWAN	mathématiques
LORET	LORET	PASCALE	sciences de la vie et de la terre
THIRION	FOURNIER	MARIE CECI	mathématiques
BRUNET	CHARDON	SYLVAINE	sciences physiques et chimiques
PELZER	PELZER	CHRISTINE	sciences économiques et sociales
SAELENS	BARBUT	CHRISTINE	anglais
RIBE	MAGELLAN	SANDRINE	lettres modernes
LEDUC	LEDUC	CHRISTOPHE	histoire et géographie
VIGNARD	VIGNARD	HELENE	sciences physiques et chimiques
GUIGOU	GARIAZZO	ANNE	documentation
BOUROTTE	BOUROTTE	MARIE	lettres modernes
ANTHORE	BEAUVIERE	VERONIQUE	mathématiques
BOHOLLO LOBELLE	BOHOLLO LOBELLE	ANA MARIA	espagnol
VAGINAY	FOURNIER	FRANCINE	sciences physiques et chimiques



REYE	ROBILLOT	DELPHINE	anglais
KIMOLIATI	KIMOLIATI	EVDOKIA	lettres modernes
NICKLES	GADRET	ODILE-MARI	sciences de la vie et de la terre
CHARLIER	CHARLIER	CAROLINE	histoire et géographie
MORLAIS	MORLAIS	EMILIE	documentation
DAUTRUCHE	PIERRE	LINDA	documentation
BOUAZIZ	BOUAZIZ	PASCAL	histoire et géographie
LETExIER	LETExIER	SOLENN	sciences de la vie et de la terre
FIGUERAS	FIGUERAS	GISELE	espagnol
ANSELMO	ANSELMO	VALERIE	mathématiques
FEZOUA	FEZOUA	NASSIMA	lettres modernes
MAYADUNNE	SERAY	CHRISTINE	anglais
PROSPER	FITOUSSI	DELPHINE	mathématiques
PELLEAU	DE BRUN	JACQUELINE	sciences de la vie et de la terre
HUSSONNOIS	HUSSONNOIS	DELPHINE	arts plastiques
PENANT	PENANT	BLANDINE	lettres modernes
AMPE	GUEGAN	SABINE	anglais
TATTI	TATTI	JEAN PHILI	histoire et géographie
CHUNG TIN WAN	CHUNG TIN WAN	ELISABETH	lettres modernes
CHIKHI	CHIKHI	AKLI	sciences physiques et chimiques
KAMOOHZE-GUERET	KAMOOHZE	MARCELINE	lettres modernes
GONZALEZ	CONEJERO	CHRISTELLE	espagnol



GIGAUD	GIGAUD	KATIA	histoire et géographie
GRUNENWALD	GRUNENWALD	DOMINIQUE	histoire et géographie
SILVESTRE DE SACY	SILVESTRE DE SACY	CLAIRE	documentation
RENOU	MARQUES	SABINE	anglais
ARNULFO	ARNULFO	ALEXANDRE	sciences physiques et chimiques
FABRE	FABRE	RENAUD	histoire et géographie
CARRICHON	CARRICHON	NICOLAS	histoire et géographie
MONGET	MONGET	NICOLAS	sciences physiques et chimiques
LOUNIS	LOUNIS	MEBAREK	mathématiques
VANDRIES	VANDRIES	OLIVIER	mathématiques
CAPRANI	CAPRANI	FABRICE	économie gestion finance

Part des femmes éligibles : 70.83%

Taux de promotion des femmes : 71.21%

Part des hommes éligibles : 29.17%

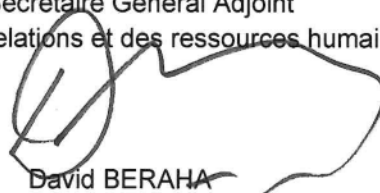
Taux de promotion des hommes : 28.79%

Article 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 01 septembre 2026

Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des relations et des ressources humaines



David BERAHA



Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un recours administratif gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Si vous souhaitez exercer un recours contentieux, vous devez obligatoirement présenter une demande de médiation conformément aux dispositions des articles L. 213-11 et R. 213-10 du code de justice administrative dans un délai de deux mois, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative : soit à compter de la notification de la décision expresse de rejet initiale ou de rejet de votre recours administratif, soit, en l'absence de réponse, soit à compter du terme d'un délai de deux mois après la réception par l'administration de votre demande ou recours administratif. Vous devez saisir par courrier ou par courriel : mediateur@ac-creteil.fr. Vous devez joindre à votre saisine une copie de la présente décision et de la décision rejetant votre recours administratif. Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle soit l'une des parties, soit les deux, soit le médiateur académique, déclarent de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en apprécier la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.